

# DEJEPS



Animation socio-  
éducative ou culturelle  
« Développement de projets,  
territoires et réseaux »

**Angers** : 23 novembre 2020 au 24 juin 2022

**700h en centre de formation  
+ de 1600h en stage entreprise**

Dossier de candidature téléchargeable sur notre site

Familles Rurales Fédération régionale des  
Pays de la Loire  
107 rue de Létanduère  
49000 ANGERS  
02.41.25.38. 60

<https://pays-de-la-loire.famillesrurales.org/>



## **DATES :**

### **Angers :**

**TEP** : 23 novembre  
2020

**Sélection** : 24  
novembre 2020

**Positionnement si  
sélection** : 8-9-10  
décembre 2020

Possibilité de  
financement par le  
Conseil Régional des  
Pays de la Loire pour  
les demandeurs  
d'emploi : Visa métier



Nos formations sont  
accessibles aux  
personnes en  
situation de  
handicap. Parcours  
adapté en fonction  
de la décision du  
Ministère de la J&S.

**Certification de niveau 5 (niveau BAC+2) dans le champ  
de l'animation socioculturelle afin d'accéder à un emploi  
durable**



**FORMATION**  
Développer ses compétences



### A qui s'adresse la formation ?

- Directeurs d'associations, d'accueils de loisirs permanents
- Coordinateurs locaux
- Animateurs professionnels
- Chargés de missions
- Formateurs ou toutes personnes souhaitant exercer ces métiers

### Objectifs

Former des professionnels capables de :

- Concevoir et coordonner un projet,
- Gérer une structure et une équipe,
- Concevoir et conduire une action de formation.

### Contenus

#### Conception d'un projet - 175 heures

Démarche de réseau et de partenariat

Elaboration, animation, évaluation d'un projet

Estimation des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet (humains, matériels, financiers)

#### Coordination et mise en œuvre d'un projet d'animation - 175 heures

Gestion d'équipe

Promotion d'un projet

Gestion des moyens (budgétaires et logistiques)

Démarche qualité d'un projet

#### Conduite de démarches pédagogiques - 175 heures

Conception de démarches éducatives et pédagogiques

Animation et gestion d'un groupe

Prise en compte de la sécurité dans les pratiques professionnelles

#### Conduite d'action de formation - 105 heures

Mise en place d'actions de formation au sein de la structure

Elaboration d'une action de formation

Mise en œuvre d'une action de formation

Action de tutorat

#### Blocs d'apprentissages transversaux - 70 heures

**Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres**

### Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection DEJEPS :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

#### Ou

Etre titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

#### Ou

Attester un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois retracée dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

#### Ou

Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (correspondant à 1 600 heures minimum) retracés dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

### REUNION D'INFORMATION :

Angers : 02/07, 03/09  
2020 à partir de 18h

La Roche-sur-Yon :  
29/06 et 31/08 2020 à  
partir de 18h

Consulter notre site  
internet

Inscription par mail  
ou téléphone

*« Formation très riche  
avec apports très  
intéressants et  
rencontres  
enrichissantes qui  
m'ont apporté de  
nombreux bénéfices  
tant au niveau  
professionnel que  
personnel. »*

Stagiaire DEJEPS, déc.  
2019

Résultats pour les  
DEJEPS 18-19  
(18 stagiaires) :

- ▷ Taux de satisfaction stagiaire : 83%
- ▷ Taux de certification : 95%
- ▷ Taux d'abandon : 0%
- ▷ Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la formation : 85%

**Familles  
rurales**

*Vivre mieux !*  
PAYS DE LA LOIRE